



FICHE PRATIQUE COVID n° 2

Prises en charge infirmière dyspnée et Covid 19

REPERER

Les facteurs de risque de forme sévère

- **Comorbidités**
 - Personnes âgées de 70 ans et plus
 - Insuffisance respiratoire chronique
 - Insuffisance rénale chronique
 - Antécédents cardiovasculaires : Insuffisance cardiaque, hypertension artérielle, ATCD accident vasculaire cérébral ou coronaropathie, chirurgie cardiaque
 - Diabète insulino-dépendant ou présentant des complications secondaires
 - Cirrhose
 - Immunodépression (cancer, traitements immunodépresseurs...)
- **Autre signes de gravité**
 - Trouble de la vigilance
 - Fièvre très élevée
 - Déshydratation

Les difficultés respiratoires (dyspnée)

- **Gêne respiratoire** rapportée par le patient, évaluée sur une échelle :
 - de 0 (*je respire normalement*) à 10 (*j'ai une gêne maximale*)
 - ou par une échelle verbale simple (gêne respiratoire absente/légère/modérée/sévère/très sévère)
- **Fréquence Respiratoire (FR)** >24/min (et <30/min) ou utilisation des muscles respiratoires accessoires (élévation de la clavicule durant l'inspiration) ou respiration paradoxale (dépression abdominale durant l'inspiration)

La détresse respiratoire asphyxique

- **Sensation d'étouffement** avec angoisse massive/agitation et sensation de mort imminente
- **FR > 30/min**, agitation, utilisation des muscles respiratoires accessoires (élévation de la clavicule durant l'inspiration), respiration paradoxale (dépression abdominale durant l'inspiration), battement des ailes du nez, râles de fin d'expiration, faciès de peur.

AGIR

Principe généraux

- **Soins palliatifs**

En présence de facteurs de risque, la dyspnée du Covid-19 peut rapidement évoluer vers une détresse respiratoire et, en l'absence de prise en charge en réanimation, vers la mort. Mourir par asphyxie est extrêmement dur physiquement et psychologiquement. En dehors de la réanimation, il n'y a pas de soins curatifs possible. Les soins médicamenteux ou non exposés ci-dessous sont donc des soins palliatifs.

Un traitement palliatif n'est ni une alternative au traitement de fond d'une maladie ni une aide à mourir. C'est une aide à vivre des moments douloureux.

- **Anticipation des soins**

Avec le Médecin Traitant habituel, anticiper la prise en charge possible en cas de détresse respiratoire (prescription anticipée, contact téléphonique...). Discuter avec lui des ressources disponibles en soins palliatifs.

- **Information de la personne souffrante**

Si cela est possible, discussion avec celle-ci de ses choix éclairés. Sinon, recherche de la désignation de la personne de confiance et des éventuelles directives anticipées.

- **Traçage des informations**

Pour une meilleure communication dans la prise en charge.

Traitement médicamenteux

- Deux grands principes :

- **Calmer la dyspnée** par des morphiniques. Contrairement à une idée reçue les morphiniques n'aggravent pas la dyspnée mais la calme.
- **Endormir**. La sensation de mourir étouffé peut être atroce. Endormir la personne comme pour une anesthésie est la solution pour soulager cette souffrance. Les produits utilisés sont des benzodiazépines.

- Prescription (anticipée si possible) par un médecin et administration par l'infirmier en fonction de sa propre évaluation de la situation clinique.

Traitements non médicamenteux

- Rester calme ou arriver calme (y penser avant d'entrer dans la chambre).
- Expliquer simplement ce que l'on fait, ce que l'on va faire.
- Aérer la pièce, ouvrir la fenêtre, si un ventilateur est disponible, le mettre en route (air froid sur le visage).
- Veiller au confort vestimentaire du malade Avoir une lumière non agressive.
- Mettre la personne en position assise ou demi assise dans le lit (remonter la tête)
- Rester dans une atmosphère plutôt silencieuse, sans agitation. Musique douce possible.

RÉFÉRENCE

<http://www.sfap.org/document/detresses-respiratoires-asphysiques-et-dyspnee>

EMI

Association constituée selon les articles 60 et suivants du code civil suisse • Enregistrée à Genève le 30 juin 1965
3 rue Duguay-Trouin - 75280 Paris cedex 06 - France • Tél. : +33 (0)1 42 22 91 27
Siège Social : Rue de l'Athénée, 34 - CH-1206 Genève - Suisse
www.entraide-missionnaire.com

